

Adoption par le CA du plan de développement Pour entrer dans le XXI^e siècle 1996-2001

5 grandes orientations appuyées par 16 objectifs stratégiques :

1. Assurer des programmes d'études et des services de qualité, pertinents et adaptés aux besoins d'une formation visant le développement intégral de la personne et son engagement dans la société
 - Mettre en œuvre des mesures concrètes pour que chaque étudiant développe les attitudes et compétences énoncées dans le Projet éducatif;
 - Assurer un recrutement d'étudiants suffisant et de la meilleure qualité possible;
 - Concevoir, expérimenter et implanter de nouveaux programmes d'études;
 - Appliquer des mesures pour rester en lien étroit avec le monde du travail et universitaire;
 - Assurer la mise à jour et l'application des politiques d'évaluation des programmes et des services.
2. Soutenir le projet de formation de l'étudiant : développer et mettre en œuvre une stratégie de la réussite scolaire et éducative
 - Accompagner les étudiants dans chacune des étapes de son cheminement;
 - Valoriser la relation maître-étudiant;
 - Mettre en œuvre des mesures pour créer milieu de vie et d'étude stimulant.
3. Contribuer, dans le cadre de notre mission, au développement régional, national et international
 - Maintenir ouverture au milieu;
 - Poursuivre développement des centres Synor et Jean-Claude Messier;
 - Soutenir développement des CCTT.
4. Maintenir des ressources humaines motivées, responsables, compétentes et efficaces
 - Mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines;
 - Maintenir des conditions favorisant la communication, la concertation, le travail d'équipe et la synergie;
 - Procéder aux réorganisations du travail exigées par les nouveaux environnements technologiques et économiques en prenant en considération le potentiel du personnel et ses besoins de perfectionnement et de réorientation.
5. Assurer, dans un contexte de changements nombreux, rapides et majeurs, une vigie, orientée vers les problématiques éducatives, des environnements humains, socio-économiques, technologiques et budgétaires

- Instaurer des mécanismes de vigie et d'analyse critique des environnements internes et externes;
- Augmenter l'efficacité dans la gestion des ressources matérielles et financières, et accroître la part d'autofinancement de ses activités.